

COMMUNE DE FROENINGEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FROENINGEN
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2017**

Sous la présidence de Georges HEIM, Maire

Présents : Dolorès ALLENBACH Georges CLAERR, Marie DORI, Michel HARTMANN, Fanny HEIM Guylaine ILLAN, Jean-Claude KLEIN, Catherine MERKLE, Franck ROMANN, Sonia WERTH et Frédéric ZIMMERMANN

Absent excusé et non représenté : Déborah MARTINS

Absent non excusé :

Ont donné procuration : Jean-Marc EBMEYER à Franck ROMANN
Yves SCHUELLER à Georges HEIM

Le conseil municipal désigne secrétaire de séance, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

ORDRE DU JOUR :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du 28 septembre 2017
- 2.- Déplacement provisoire Salle de Conseil - Mariages et Secrétariat
- 3.- Travaux
- 4.- Urbanisme
- 5.- Sapeurs-Pompiers
- 6.- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau
- 7.- Divers

Le Maire ouvre la séance à 19 heures.



POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 juin 2017 n'appelle pas de remarque.
Il est approuvé à l'unanimité.

**POINT 2 – DEPLACEMENT PROVISOIRE SALLE DE CONSEIL-
MARIAGE ET SECRETARIAT**

Dans le cadre de la mise en œuvre de travaux d'accessibilité de la mairie-Ecole, le maire explique qu'il est nécessaire, d'interdire l'accès à l'ensemble du bâtiment et donc de procéder au déplacement de la salle du conseil municipal, de la salle des mariages et du secrétariat de mairie.

Les travaux débuteront en janvier.

Le maire propose que, conformément aux dispositions

en vigueur, le Conseil Municipal se prononce, pendant toute la durée des travaux sur :

-

l'affectation temporaire de l'ancienne salle de réunion des sapeurs-pompiers – 1 rue de l'Eglise en salle du Conseil Municipal et des Mariages.

-

l'affectation temporaire pour le secrétariat de Mairie et la conservation des registres d'Etat Civil dans l'ancien périscolaire situé 20 rue Principale

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il va solliciter en ce sens Monsieur le Procureur de la République. Il demande au Conseil Municipal de bien vouloir approuver ce transfert temporaire et l'autoriser à signer les documents relatifs à cette affectation.

Après débat, et vote à l'unanimité, il est donc décidé :

de fixer en annexe de la mairie pendant les travaux de réhabilitation :

-

L'ancienne salle de réunion des sapeurs-pompiers – 1 rue de l'Eglise pour l'organisation des réunions du conseil municipal et la célébration des mariages.

-

pour le secrétariat de Mairie et la conservation des registres d'état civil à l'ancien périscolaire - 20 rue principale

Le bureau des élections sera situé 20 rue principale

Le Maire est autorisé à signer les documents relatifs à ces transferts.



POINT 3 – TRAVAUX

➤ MAIRIE

Michel HARTMANN informe le conseil municipal des différentes réunions et du planning pour les travaux de la mairie. :

- 06/11/2017 : Appels d'offres déposées
- 23/11/2017 : Visites des entreprises
- 06/12/2017 : Commission d'appel d'offres
- 12/12/2017 : Attribution des lots

➤ ECOLE

Il signale également que le bardage des préaux a été réalisé durant les congés scolaires par une équipe d'élus composée de Georges CLAERR, Georges HEIM et Franck ROMANN.

A l'école des tableaux magnétiques ont été mise en place, sur demande de la maitresse par le maire.

Au vu des travaux de la mairie, une ligne internet indépendante sera installée à l'école.

➤ ROUTE DEPARTEMENTALE

Le maire informe le conseil municipal que la signalisation horizontale incombe à la commune sur la RD. Nous disposons d'un devis mais très onéreux. En concertation avec HOCHSTATT, nous demandons à deux autres entreprises de venir nous établir un devis.

Toujours concernant la route départementale, Catherine MERKLE souhaite relever la mauvaise finition des bas-côtés.

Frédéric ZIMMERMANN souhaiterait savoir s'il n'est pas possible de modifier légèrement la programmation du feu tricolore à la pizzéria. En effet, par période de grand trafic dans le sens Mulhouse –Altkirch, il est très difficile de rentrer dans le village en venant d'Illfurth. Un décalage léger du feu pourrait améliorer ce souci.

POINT 4 – URBANISME

➤ DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- SOVIA à M et Mme AS SEMANI Abdelkarim : terrain rue du panorama
- VF CONSEILS à M CARON , Mme TSCHIEB : Terrain rue du Vignoble
- GREDER Sara à M STAHL Jessy – Mlle JAECK Mélanie



➤ DECLARATION DE TRAVAUX

- ZIMMERMANN Jennifer : Abri de jardin, 27 a Rue de Galfingue
- ZIMMERMANN Frédéric : Abri de jardin 27a rue de Galfingue
- FABRE Béatrice : mise en place d'une clôture 85a, rue Principale

➤ PERMIS DE CONSTRUIRE

- COMMUNE DE FROENINGEN : mise en accessibilité de la mairie
- SCI MS : modification de la maison, rue des mérovingiens

➤ EDIFICE INSALUBRE

Franck ROMANN rappelle que le problème de démolition de l'immeuble situé section 1 N° 205 n'est toujours pas réglé. De plus un contact a été pris avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) quant aux problèmes d'insalubrité. Cette dernière estime que cela relève de la DDT (Direction Départementale des Territoire) avec une procédure de mise en péril.

Au vu de la situation, le conseil municipal demande au maire d'engager une procédure de mise en péril de l'immeuble situé section 1 N° 205.

➤ PLUi

Le maire informe le conseil municipal que trois réunions auront lieu courant novembre et décembre pour les prochaines phases du plan local d'urbanisme intercommunal.

POINT 5 – SAPEURS-POMPIERS

Le CPI de Hochstatt-Froeningen-Zillisheim est officiellement opérationnel depuis le 1^{er} octobre 2017 suite à la signature de la convention de regroupement.

Le nouveau corps regroupé compte une trentaine de pompiers volontaires.

La convention prévoit la création d'une commission de suivi du regroupement et entraîne la nécessité de créer un nouveau Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Commission de suivi du regroupement

La commission de suivi est chargée une fois par an au moins, de faire le point sur le fonctionnement du CPI regroupé et le suivi de la convention.

Elle a notamment pour mission de préparer le budget et d'examiner les comptes annuels du CPI.

Cette commission est présidée par le maire de Hochstatt et comprend :

- les maires des communes de Froeningen et Zillisheim,
- deux membres de chaque conseil municipal,
- le chef de corps du CPI,



→ les adjoints au chef du corps.

La première réunion a d'ores et déjà été fixée au 11 décembre 2017.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de la création d'une commission thématique dénommée : Commission de suivi du regroupement,
- prend acte de son rôle et de sa composition,
- désigne en tant que membres du conseil municipal : Mme ALLENBACH Dolorès et Mme HEIM Fanny

Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires

Il est créé un comité consultatif des sapeurs-pompiers volontaires (CCSPV) pour donner un avis sur toute question relative aux sapeurs-pompiers volontaires du centre de première intervention de Hochstatt – Froeningen – Zillisheim, à l'exclusion de celles intéressant la discipline.

Il est obligatoirement saisi pour avis du règlement intérieur du CPI.

Sa composition et ses modalités d'organisation sont précisés dans l'arrêté ministériel du 7 novembre 2005.

Il comprend un nombre égal de représentants des communes et de représentants élus des sapeurs-pompiers volontaires du corps communal :

- 9 représentants titulaires des communes : soit 3 par commune dont les maires
- 9 représentants suppléants des communes : soit 3 par commune dont les maires
- 9 représentants titulaires des SPV élus dont le chef de corps du CPI,
- 9 représentants suppléants des SPV élus.

Le maire de Hochstatt est président de droit.

Les élections des représentants pompiers sont organisées le mardi 19 décembre au soir.

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- prend acte de la création du CCSPV,
- prend acte de son rôle et de sa composition,
- désigne en tant que membres titulaires du conseil municipal : Monsieur le Maire, M HARTMANN Michel, Mme HEIM Fanny
- désigne en tant que membres suppléants du conseil municipal : Mmes ALLENBACH Dolorès, ILLAN Guylaine et WERTH Sonia

- D'autre part le maire précise que depuis le regroupement des deux casernes de pompiers, plusieurs manœuvres ont été faites dont une à FROENINGEN aux écuries et l'autre dans l'ancienne salle de réunion à la Mairie.



POINT 6 – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L’EAU

Le maire présente le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité de l’eau soumis par le Syndicat Intercommunal d’Adduction d’Eau Potable de Heimsbrunn et environs et consultable en mairie par les usagers.

Le maire donne quelques informations

- La qualité de l'eau a été conforme et les contrôles sur le réseau de distribution n’ont révélé aucune anomalie en 2016
- Avec 692 891 m³ d’eau facturés, la consommation a une hausse de 8.6% en 2016, par rapport à 2015, alors que le nombre de clients est resté stable avec 5.209 foyers dans le périmètre du syndicat.
- Le réseau comprend 196 km de conduites, 540 branchements publics (dont 532 poteaux d’incendie) et 5.354 branchements particuliers et d’établissements publics.
- En 2016, 42 fuites ont été réparées dans un délai d’une journée. Sur 100 m³ d’eau pompés, 77 ont été facturés et 23 utilisés par les réseaux d’incendie ou perdus sur fuites.
- Le prix du mètre cube distribué à Froeningen s’élève à 3.79 € TTC.

DELIBERATION

En exécution du Décret 95-635 du 6 mai 1995, le maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l’eau 2016, établi par le président du Syndicat Intercommunal d’Adduction d’Eau Potable de Heimsbrunn et environs.

Le conseil municipal, à l’unanimité des membres présents, prend acte du rapport de l’exercice 2016 qui lui a été soumis par le président du Syndicat Intercommunal d’Adduction d’Eau Potable de Heimsbrunn et environs.

POINT 7. - DIVERS

- Le maire informe le conseil municipal que la commémoration du 11 Novembre débutera par une messe à 9 h 30 suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts
- A l’occasion de la Sainte Barbe du 03 décembre le maire informe le conseil municipal que nous procéderons à l’inauguration de notre église restaurée. Nous débiterons par la messe à 10 h suivie de la partie officielle.
- Le maire informe le conseil municipal que le recensement de la population aura lieu en janvier-février 2018
- Dolorès ALLENBACH souhaite savoir où en est le projet de la piste cyclable. Le maire précise qu’il suit son cours. Les problèmes rencontrés sont en voies d’êtres réglés – nous essayerons de profiter de ces travaux pour faire passer la fibre.
-



- Sonia WERTH précise que pour les écoles tout se passe bien. La maitresse est satisfaite de l'organisation et remarque un bon niveau des élèves. Nous avons accueillis un intervenant extérieur pour les cours d'allemand.
- Dolorès ALLENBACH souhaite une commission école pour reparler des nouveaux projets éducatifs. Une réunion est prévue le 30/11/2017
- Le maire rappelle que la fête de Noël des séniors est prévue le 10 décembre 2017.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures

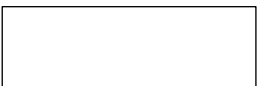


Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE de FROENINGEN
SEANCE DU 6 NOVEMBRE 2017

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEIM Georges	Maire		
Franck ROMANN	Adjoint		
Michel HARTMANN	Adjoint		
Sonia WERTH	Adjointe		
Dolorès ALLENBACH	Conseillère		
Georges CLAERR	Conseiller		
Marie DORI	Conseillère		
Jean-Marc EBMEYER	Conseiller		ROMANN Franck
Fanny HEIM	Conseillère		
Guytaine ILLAN	Conseillère		
Jean-Claude KLEIN	Conseiller		
Deborah MARTINS	Conseillère		
Catherine MERKLE	Conseillère		
Yves SCHUELLER	Conseiller		HEIM Georges
Frédéric ZIMMERMANN	Conseiller		

